

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch abaisse la note à long terme de la CTIA et la place sous surveillance négative

Fitch Ratings - Tunis – 16 décembre 2008 : Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de la Canado Tunisienne des Activités Agroalimentaires (CTIA) de 'CCC(tun)' à 'CC(tun)' et a placé cette note sous surveillance négative. La note nationale à court terme a été confirmée à 'C(tun)'.

L'abaissement des notes nationales de la CTIA reflète le renforcement du risque de défaut suite à l'arrivée à terme des premières échéances de remboursement en 2008 alors que la trésorerie et le cash flow généré ne permettent pas à la société de faire face à ses engagements à court terme. La CTIA a déjà rééchelonné le premier remboursement destiné à la Société Belge d'Investissement pour les Pays en Développement (BIO) prévu fin octobre 2008 et l'a reporté à fin janvier 2009 dans l'attente d'une amélioration de sa liquidité. Néanmoins, la CTIA continue à subir des retards dans la mise en place de lignes de crédit. Ne disposant pas de liquidité immédiate ni de flexibilité financière, la société dépend entièrement, pour sa survie, de sa capacité à bénéficier du soutien de ses actionnaires et des banques. En outre, les problèmes de liquidité limiteront les projets de développement l'année prochaine, diminuant ainsi la croissance des revenus, des marges d'exploitation et du cash flow généré.

La mise sous surveillance négative de la note à long terme reflète le retard subi dans la mise en place des lignes de crédit et de l'augmentation de capital. Les notes pourraient être à nouveau abaissées si la société n'était pas en mesure de rembourser les dettes venant à échéance au cours des prochaines semaines ou si de nouveaux retards se produisaient dans la mise en place des lignes de crédit et de l'augmentation de capital. Fitch souligne que l'issue de la mise sous surveillance sera déterminée par une amélioration de la liquidité suffisante pour renforcer la capacité de la CTIA à faire face au service de sa dette.

CTIA bénéficie de l'aide apportée par l'actionnaire canadien pour soutenir les ventes et sécuriser les paiements. En outre, la capacité du projet à collecter des subventions importantes du gouvernement tunisien et de l'Agence Canadienne pour les Développement International (ACDI) sont autant de facteurs favorables aux notes de la CTIA. Les notes prennent en compte la nature de la production de la société, les tomates, qui bénéficient d'une consommation stable résistant aux cycles économiques. Les principales contraintes pesant sur les notes de la CTIA sont liées à la faible diversification de sa production, l'absence de marque propre, un pouvoir de négociation limité et son exposition à la fluctuation du coût des matières premières et à leur disponibilité.

La Canado-Tunisienne des Industries Agro-alimentaires est une société qui produit des tomates pelées en conserve. La production de la CTIA sera entièrement destinée à l'exportation vers le Canada, les Etats-Unis et l'Europe. La capacité de production nominale est estimée à 400 tonnes de tomates par jour.

Le rapport de notation de la CTIA sera prochainement disponible sur de l'agence www.fitchratings.com.tn

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.